

## **Texte français pour original au format PDF**

---

Client : Parks of the St. Lawrence  
Dossier : 296232  
Fichier : DISRUPTION OF SERVICES-e2.pdf  
Date : 23 avril 2012

---

### **PERTURBATION DES SERVICES**

La Commission des parcs du Saint-Laurent (CPSL) avisera sa clientèle en cas de toute perturbation prévue ou imprévue dans ses installations ou pour ses services normalement utilisés par les personnes handicapées. L'avis indiquera la nature de la perturbation, sa durée prévue et la description des installations ou services de remplacement, s'ils existent.

L'avis sera affiché à toutes les entrées publiques et à tous les comptoirs de services de nos installations, et sera également publié sur le site Web de la CPSL.